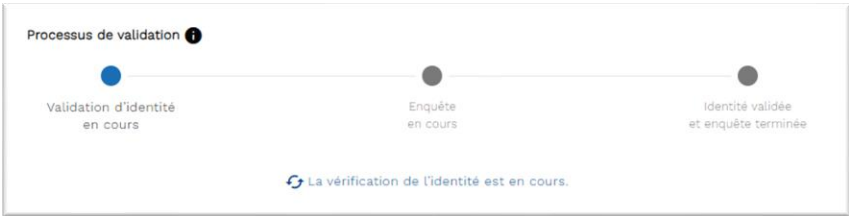


Fiche mémo

Processus de validation

1. Validation d'identité en cours – avant enquête



La Cellule Nationale Dédiee (CND) vérifie que les informations saisies sur la fiche accédant sont identiques à celles de la pièce d'identité insérée dans PASS. La vérification d'identité est donc en cours.

2. Une correction doit être apportée sur l'identité de l'accédant

Lorsque la CND constate une erreur dans les informations fournies, un message de rejet est transmis au demandeur. Il doit alors modifier la donnée concernée pour qu'elle puisse repartir en validation.



3. Enquête de l'accédant en cours



L'Autorité Administrative initie l'enquête de l'accédant. Elle peut prendre entre 2j et 4 mois avant d'avoir un retour, qui peut être favorable ou négatif.

4. Autorisation d'accès AUTORISE, arrivant à échéance

Une enquête valide dure 1 an. Un mois avant sa date de fin, l'enquête est renouvelée si l'accédant a un accès en cours. Dans le cas contraire, le demandeur peut la renouveler via le bouton « **Renouveler l'autorisation d'accès** ». L'identité de l'intervenant repart alors en enquête.



5. Fin du processus de validation



Le processus de validation est terminé. Le résultat de l'enquête ne peut pas être visible sur PASS pour des raisons de confidentialité. L'employeur reçoit par courrier le résultat de l'enquête, si cette dernière est refusée.

6. Problème technique – solution de contournement

Ce message indique qu'il existe une erreur technique rendant impossible la validation d'identité de l'accédant ou de l'envoi en enquête. Dans ce cas-là, le demandeur doit cliquer sur le bouton « **Solution de contournement** » afin de relancer le processus.



Pour comprendre plus rapidement où en est votre accédant, cette icône « i » rassemble les informations importantes sur le processus de validation